République Française
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Secrétariat général

ARRETE
Portant inscription au tableau d'avancement
Pour le grade d'inspecteur général de santé publique vétérinaire de classe normale
Au titre de l'année 2019

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 2017-607 du 21 avril 2017 portant statut particulier du corps des inspecteurs de santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente en date du 21 novembre 2018 ;

SUR la proposition de la secrétaire générale,

ARRETE

Article 1er

Les inspecteurs en chef de santé publique vétérinaire dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur général de santé publique vétérinaire de classe normale au titre de 2019 :

1. BAZIN Laurent
2. GAUTHIER Jérôme-André
3. ALAVOINE Virginie
4. CHENUT Guillaume
5. TOUZET Thierry
6. KEROURIO Éric
7. CHEVASSUS-MARTRENCHAR Nadine
8. FAJARDI Véronique
9. BONBON Etienne
10. PROVIN Nathalie
11. ANDRE Frédéric
12. JEUDY Isabelle
13. COSTAZ Anne
14. FLAUTO Stéphanie
15. MAROUSEAU Éric

16. NAIRAUD Daniel
17. DOP Jean-Philippe
18. COUSIN Vincent
19. ICKOWICZ Alexandre
20. BADIN DE MONTJOYE Thierry
21. CLEMENT Thomas
22. HACHLER Françoise
23. PINARD Annick

LC1. GUIGUET Stéphane
LC2. STRECKER Gilles
LC3. MARIE Brigitte
LC4. THONNAT Jérôme

Article 2

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait à Paris, 18 DEC. 2018
Pour le ministre et par délégation

Le Chef du service
des ressources humaines,

Jean-Pascal FAYOLLE